

- St-Michel les Portes
- Chichilianne
- Clelles
- St Martin de Clelles
- Le Percy
- Monestier du Percy
- Lalley
- St Maurice en Trièves
- Mens
- St Baudille et Pipet
- Tréminis
- Prébois
- Châtel en Trièves
- Cornillon
- Lavars
- St Jean d'Hérans
- Monestier de Clermont
- St Martin de la Cluze
- Avignonet
- Sinard
- Château-Bernard
- St Andéol
- St Guillaume
- St Paul lès Monestier
- Roissard
- Treffort
- Gresse en Vercors



ZOOM SUR
La vie scolaire

SERVICES DU QUOTIDIEN - PROJETS DE DÉVELOPPEMENT



➔ **MOBILITÉS**
Les communes
ont tranché



➔ **TRAVAUX/PROJETS**
Âge d'or,
accessibilité
écoles, Maison
de santé à Mens



➔ **TOURISME**
Chiffres de l'été
et gestion des
sentiers



Jérôme Fauconnier
président de
la Communauté
de communes du Trièves
Maire - Avignonnet

Notre intercommunalité est une force !

Un an ! Voici un an déjà que le nouveau conseil communautaire ⁽¹⁾ a été installé. Un nouveau conseil communautaire et de nouveaux élus, qui ont pu, durant cette année, se familiariser avec la Communauté de communes, ses projets, ses moyens, ses ambitions pour le Trièves. Comprendre qu'elle est avant tout un outil de coopération (obligatoire sur le plan légal) essentiel pour nos 27 communes. Créée et gérée par les élus communaux, sa vocation pourrait se résumer ainsi : « ensemble, pour faire plus et mieux ». **Opposer communes et intercommunalité n'a aucun sens dès lors qu'on sait qu'il est impossible pour une commune (souvent modeste en milieu rural) de mettre en place de manière isolée nombre de missions.**

Nous sommes la plus petite communauté de communes de l'Isère en nombre d'habitants. Mais nous sommes une de celles qui exerce le plus de compétences, de la petite enfance à l'hébergement de personnes âgées dépendantes, en passant par les écoles, le développement durable, l'agriculture, l'économie, le tourisme, la culture, le social, la santé, l'aménagement du territoire, les déchets... Je sais que beaucoup d'habitants se demandent encore à quoi sert cette communauté de communes, alors même que chaque jour ces habitants bénéficient des services qu'elle organise. **Je vois bien que nous devons faire des efforts supplémentaires en termes d'information pour aider la population à mieux comprendre le rôle de leur intercommunalité et à bien repérer d'où et par qui**

sont prises les décisions qui concernent leur quotidien. Ce journal, désormais trimestriel, marque cette volonté. J'espère qu'il participera efficacement à l'amélioration des connaissances de tous.

Notre territoire est dynamique et ne manque ni d'idées ni de projets mais nous n'avons pas toujours les moyens de tous les mener à bien, même si nous mettons à contribution tous nos partenaires : État, Région, Département, fonds européens, les autres intercommunalités dont, bien sûr, la métropole grenobloise. Les mois qui viennent vont nous permettre de réfléchir à un bon équilibre entre les services à la vie quotidienne des habitants et les projets de développement du territoire. Cela au regard d'une analyse approfondie de notre situation financière, avec l'objectif de maîtriser nos dépenses et de consolider nos recettes bien impactées ces dernières années par la baisse des dotations nationales. Ce travail est mené actuellement par la commission finances, composée d'un élu par commune et présidée par notre vice-président aux finances, Jean-Louis Goutel (*lire les propos de Christine Cholat, ci-contre*).

La crise sanitaire que nous vivons depuis plus d'un an a mis en lumière la nécessité d'à la fois protéger les plus vulnérables mais aussi préparer un avenir différent. Notre territoire a beaucoup d'atouts pour répondre à ce double défi, et nous aurons besoin de toutes les forces vives, élus, professionnels, bénévoles, acteurs économiques et touristiques, pour bâtir ensemble le Trièves de demain.

⁽¹⁾ Le Conseil communautaire est l'organe délibérant chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'intercommunalité dans la limite des missions qui lui sont confiées. Il est composé d'élus de chaque commune, appelés conseillers communautaires. Celui de la CCT se réunit en moyenne 9 ou 10 fois par an.

L'ordre du jour et les comptes-rendus sont disponibles sur le site www.cc-trieves.fr/conseil-communautaire Attention, chaque compte-rendu de séance est mis en ligne après son approbation lors de la séance suivante.

TROMBINOSCOPE

Les vice-présidents de la Communauté de communes



Eric Furmanczak
1^{er} vice-président
Vie sociale et CIAS
Maire de Monestier de
Clermont



Christophe Drure
2^e vice-président
Environnement, eau, collecte
et traitement des déchets,
bâtiments
Maire de Roissard



Alain Vidon
3^e vice-président
Vie scolaire et éducative
1^{er} adjoint de St Baudille
et Pipet



Christian Roux
4^e vice-président
Développement durable et
mobilités
Maire de Sinard



Philippe Vial
5^e Vice-président
Agriculture, alimentation
et forêts
1^{er} adjoint à Clelles



Fanny Lacroix
6^e vice-présidente
Tourisme
Maire de Châtel en Trièves



Jean-Louis Goutel
7^e vice-président
Finances, ressources
humaines et projets
européens
Conseiller municipal de Mens



Pierre Suzzarini
8^e vice-président Culture et
patrimoine
Maire de Mens



Caroline Fiorucci
9^e vice-présidente
Enfance, jeunesse, famille
1^{re} adjointe à Monestier de
Clermont



Béatrice Vial
10^e vice-présidente
Urbanisme et aménagement
du territoire
Maire de St Paul lès Monestier



Eric Bernard
11^e vice-président
Relations avec les communes
1^{er} adjoint à St Jean d'Hérans

La liste des noms de l'ensemble des conseillers communautaires et des suppléants est consultable sur le site > www.cc-trieves.fr/conseil-communautaire

Réajuster le rôle de l'intercommunalité

Membre de la commission finances de la CCT, Christine Cholat participe au travail mené en ce début de mandat sur les missions et les moyens financiers de la CCT.



Christine Cholat
Maire de St-Martin de Clelles

PAROLES DU TERRITOIRE

« D'abord, je fais le constat que les gens ont du mal à comprendre la répartition des tâches entre les communes et la structure intercommunale dans laquelle elles coopèrent. Ils ne mesurent pas toujours le rôle de la CCT et ne savent pas réellement à quoi elle sert. Pourtant, chaque jour, ils sont utilisateurs des services publics qu'elle met en place. Nous devons les informer plus régulièrement. C'est ce que nous essayons de faire avec notre journal municipal. J'ai l'impression que les habitants n'ont pas de reproche à faire à la CCT mais comme le lien avec leur mairie est essentiel, ils s'étonnent de voir que certaines missions ne soient pas directement menées par la commune. C'est plus une interrogation qu'une critique. Je constate que les choses évoluent et que certains habitants, souvent les nouvelles familles, sont plus au fait de la pertinence de l'intercommunalité qui œuvre à la bonne échelle pour faire évoluer le territoire en lien direct avec d'importants partenaires financeurs (le Département, la Région, l'État, l'Europe...). »

Quel est votre propre sentiment sur la CCT ?

« Je ne suis pas encore experte mais j'ai le sentiment qu'une mise à plat est nécessaire dès maintenant. Pour cela, l'examen précis des finances en cours est une bonne chose. Il faut que nous comprenions très vite pourquoi, le budget de la CCT redevient déficitaire. Il semblerait effectivement que pour des raisons structurelles, un solde négatif annuel de 200 000 euros environ soit en train de s'installer. Je pense qu'il faut libérer la CCT de certaines actions pour lui permettre de s'investir pleinement dans son rôle de développement du Trièves. Pour parler d'une manière un peu imagée, il faut la délester un peu du quotidien pour qu'elle puisse prendre de la hauteur. Moins de gestion pour plus de projets innovants. Lui rendre sa fonction de boîte à idées. »

Comment y parvenir ?

« Nous disposons de 3 leviers qu'il faut actionner simultanément. D'abord, la fiscalité, même si je suis opposée à une augmentation destinée à combler le déficit structurel. Ensuite, la réflexion autour du rôle des communes qui pourraient éventuellement reprendre à leur compte

certaines missions aujourd'hui assumées par la CCT. Cependant, il ne faut pas négliger la complexité des mécanismes de compensation et se garder des raisonnements simplistes. Ce sujet de réflexion sera mené dès cet automne par la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

Enfin, dernier levier, l'abandon ou la réorganisation de certaines missions voire l'adaptation de certains tarifs d'accès aux services avec l'idée de fixer un juste prix. »

Êtes-vous optimiste ?

« Rien ne sera facile dans les discussions à venir mais nous devons dans un esprit constructif et pragmatique nous dire franchement les choses et débattre sans tabou. Tout mettre sur la table, pour assainir durablement la gestion de nos communes et de notre structure intercommunale. Les habitants du Trièves ont un sentiment d'appartenance très fort à ce territoire... Dans nos mairies et au sein de la CCT, c'est notre rôle d'élus d'assurer son avenir. »





Les communes ont choisi la Région Auvergne Rhône-Alpes !



Le 27 mars dernier, le conseil communautaire s’est prononcé en faveur de la prise de compétence Mobilité relative à la Loi sur l’Organisation des Mobilités voulue par l’État. Mais, contrairement à une idée reçue, l’intercommunalité n’impose jamais à ses membres tel ou tel changement de ses missions ; elle met en œuvre ce que les conseils municipaux souhaitent pour le territoire. Et ces derniers ont finalement décidé de confier à la Région le rôle d’Autorité d’Organisation des Mobilités sur son territoire (17 communes contre la prise de compétence par la CCT, 9 pour, 1 non parvenue). Que va t’il se passer maintenant ?

EXPLICATIONS DU VICE-PRÉSIDENT AUX MOBILITÉS CHRISTIAN ROUX

« C’est acté ! Depuis le 1^{er} septembre la Région Auvergne-Rhône-Alpes est la seule Autorité d’organisation des mobilités pour le Trièves. Tous les moyens de locomotion sont donc de sa responsabilité y compris le transport scolaire. Que chacun se rassure, rien ne devrait changer dans un premier temps si ce n’est le nom du réseau des bus et les numéros des différentes lignes gérées jusque-là par le Département de l’Isère (information sur www.transisere.fr et sur www.carisere.auvergnerrhonealpes.fr). Il faut désormais retenir l’appellation Cars Région.

Concrètement, notre groupe Mobilités, composé d’élus des communes, qui a beaucoup travaillé pour réfléchir à la thématique des transports, va continuer à œuvrer pour qu’un dialogue constructif se noue avec la Région et préparer le contenu d’une convention prévue pour les six prochaines années. »

Que peut-on espérer ?

« Notre principal souhait est

de permettre aux habitants du Trièves d’accéder le plus aisément possible aux transports dont ils ont besoin. Nous voulons également essayer d’inverser la tendance pour que l’usage de la voiture perde peu à peu de sa suprématie au profit de déplacements verts et doux. Les enjeux sont nombreux : la défense de l’environnement avec notamment la réduction des gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique, la préservation du cadre de vie, l’approche financière et sociale afin de diminuer le coût élevé du transport pour les ménages du Trièves et permettre aux personnes isolées ou n’ayant pas de véhicule de se déplacer. »

Quelles pistes concrètes vont être suivies ?

« Dans nos discussions en cours et futures avec la Région, nous voulons, entre autres, mettre en avant le développement de l’usage des vélos électriques, du transport à la demande, de l’autopartage, du covoiturage et des

navettes de rabattement au niveau des gares de Monestier de Clermont et de Clelles/Mens. Tous ces points sont importants car 50 % des déplacements des habitants de notre territoire se font à l’intérieur même de celui-ci et souvent en occupant seul sa voiture.

Au-delà du nécessaire développement du transport collectif, il convient d’accorder une large place aux petits véhicules légers à deux ou quatre roues, aux véhicules électriques ou hybrides rechargeables, etc.

Il serait bien aussi que la Région devienne adhérente du Syndicat mixte des mobilités de l’agglomération grenobloise (Smmag). Cette instance gère en effet les transports sur le territoire de la Métropole toute proche avec le souci de l’intermodalité ou la possibilité pour les usagers d’avoir des correspondances pratiques entre le train et le bus par exemple. Avec l’idée aussi d’arriver à la mise en place d’un billet unique pour un même trajet. »

Quel poids va peser le Trièves ?

« Nous allons tout faire pour que notre voix soit entendue au sein du Comité des partenaires. La Région doit considérer tous les territoires y compris les plus petits. C’est un devoir et un enjeu de proximité. »

OÙ SONT LES BUS ?



La rentrée est marquée par des perturbations au niveau des lignes de bus qui relient le Trièves à l’agglomération grenobloise. C’est l’absence de nombreux chauffeurs au sein de la société VFD qui provoque cette situation. Jérôme Fauconnier, président de la CCT, Christian Roux, vice-président en charge des mobilités et la sénatrice Frédérique Puissat sont fortement mobilisés et ont engagé un échange avec la Région afin qu’elle apporte le plus vite possible des réponses notamment pour la mobilité des lycéens.

Infos perturbations >
www.transisere.fr/fr/flash-info/17/Disrupt/mens-monestier-de-clermont-grenoble/list/2153



Coup d'œil sur la rentrée scolaire



Maternelle de Monestier de Clermont

La CCT gère la vie scolaire pour 21 communes. C'est l'une de ses missions les plus importantes qui comprend la mise en place de la restauration, des accueils périscolaires, la gestion des inscriptions, l'entretien et la maintenance des bâtiments et du matériel, le financement et le management du personnel d'entretien, l'achat des fournitures et le financement des sorties et du réseau Emala.

Les effectifs 2021-2022

13 élèves à Chichilianne et à Monestier du Percy - 17 élèves à St Maurice en Trièves
94 élèves à Clelles - 87 à l'élémentaire de Mens, 66 élèves à la maternelle de Mens.
152 élèves à l'élémentaire de Monestier de Clermont et 90 élèves à la maternelle.
Soit un total de 532 élèves (26 de moins qu'en 2020 et 107 de moins qu'en 2015...
d'où la décision de l'Éducation nationale de fermer une classe élémentaire à Monestier de Clermont.

Mieux et bien manger à la cantine

Ces deux dernières années, les cantines des collèges du territoire qui fournissent les écoles de Mens et de Monestier de Clermont ont obtenu les labels Ecocert (voir tableau ci-dessous) : le 1 pour Mens et le 2 pour Monestier de Clermont. La Communauté de communes travaille également avec le Bistrot de la place de Clelles qui a obtenu le niveau Ecocert 3 pour les cantines de Chichilianne et de Monestier du Percy. En ce qui concerne les enfants de St Maurice en Trièves, ils déjeunent au sein du restaurant du village, le Comptoir des Géants. Les enfants du territoire ont donc la chance de manger des repas qui répondent déjà, voire même dépassent, les objectifs de l'État.

Communes du Trièves fait partie du Projet Alimentaire Inter Territorial (PAiT) dont les élus



Restauration scolaire à Mens

référents sont les vice-présidents Alain Vidon et Philippe Vial. Jusqu'en 2023, les partenaires du PAiT (lire aussi page 10) vont animer un programme de formations à destination de tous les acteurs

de la restauration collective. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif d'amélioration de la qualité des repas en restauration collective et notamment l'atteinte des objectifs de la loi Egalim (notamment 50% de produits de qualité, 20% de produits bio). Elus communaux, personnels des cantines, gestionnaires des collèges... seront invités à participer à des temps collectifs, financés dans le cadre du Plan de relance. En parallèle, et en tant qu'acteur du PAiT, la CCT travaille sur les filières agricoles locales, les équipements, la logistique pour que la loi Egalim soit un réel tremplin pour favoriser une alimentation saine et relocalisée.



Le tarif du repas de cantine évolue

La commission Vie scolaire a proposé au vote du Conseil communautaire l'augmentation du prix du repas de cantine. Fixé depuis 2018 à 3 euros, il est désormais de 3,20 euros afin de prendre en compte l'augmentation régulière des produits. Ce prix reste inférieur au prix d'achat pris en charge par la CCT (3,65 et 3,70 pour les collèges de Monestier et de Mens, sans compter les coûts du personnel d'encadrement, et 5,50 pour les restaurateurs locaux). La hausse correspond à 28 euros par an pour un enfant inscrit aux 140 repas annuels. À noter : pour sa part, le prix demandé pour l'encadrement et l'animation des temps périscolaires (dont celui lié à la cantine) reste identique et adapté au quotient familial. En 2022, un travail sur une tarification plus solidaire de la cantine et un mode de règlement plus souple va être mené.

Bienvenue !

Une nouvelle enseignante est arrivée à l'école de Chichilianne, Frédérique Beaume qui remplace Véronique Dupetignagueux. Une nouvelle enseignante Emala sur le secteur de Clelles et de Mens : Maud Clavel qui était directrice à St Martin d'Hères remplace Denis Polère.

Expérimentation

L'accueil périscolaire demeure à l'essai sur l'école de Chichilianne. Mise en place dès les vacances de printemps jusqu'à 18h les mardis et jeudis, l'expérimentation est prolongée jusqu'aux vacances d'automne. Ce service sera pérennisé si les effectifs sont à la hausse.

Travaux dans les écoles

Lire page suivante

Labels Ecocert

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
+ bio Au moins 10% de bio et 10 composants par mois	+ bio Au moins 30% de bio et 30 composants par mois	+ bio Au moins 50% de bio et 50 composants par mois
+ local Au moins 1 composante bio et locale de la fourche à la fourchette par mois	+ local Au moins 4 composantes bio et locales de la fourche à la fourchette par mois	+ local Au moins 10 composantes bio et locales de la fourche à la fourchette par mois
+ sain Des menus clairs et contrôlés Pas d'OGM Des additifs interdits	+ sain + Formation des cuisiniers + de consommation de fruits et légumes de saison	+ sain + Graisses hydrogénées interdites + de céréales complètes + repas cuisinés sur place
+ durable Sensibilisation à l'écologie et au gaspillage	+ durable + Lutte anti-gaspillage + Gestion globale des déchets + 1 action écologique (au choix)	+ durable + Eco-détergents et vaisselle + au moins 1 nouvelle action écologique (au choix)



Alain Vidon, vice-président de la CCT à la vie scolaire et les agents du service se sont rendus au sein des écoles dès le jour de la rentrée pour échanger avec les équipes.



Du nouveau à l'Âge d'or

Une clôture et deux portails sécurisés vont être installés sur le pourtour de l'établissement pour personnes âgées de Monestier de Clermont de manière à bien délimiter les abords et permettre aux résidents d'être à l'extérieur en toute sécurité. Lors du chantier, il est prévu également de créer une nouvelle terrasse pour l'unité spécialisée située au 1^{er} étage du bâtiment ce qui permettra aux résidents et au personnel de profiter facilement et pleinement d'un espace extérieur agréable. Pour cette réalisation, la CCT bénéficie d'une aide exceptionnelle de l'ARS de 12 000 euros. Pour les travaux de clôture, un soutien conséquent du Département de l'Isère est acté.



Futur portail à l'arrière du bâtiment

Futur portail côté entrée

Devoirs d'été dans les écoles

Les services techniques de la Communauté de communes du Trièves, et le service Vie scolaire, ont préparé activement la rentrée cet été : divers travaux d'entretien courant ont été effectués dans les différentes écoles élémentaires et maternelles du territoire dont des travaux de lasure à l'école de Clelles, le changement du portail de l'école de Chichilianne, le déménagement d'une classe de l'étage au rez-de-chaussée de l'école élémentaire de Monestier de Clermont, la mise en place d'un interphone à la nouvelle école maternelle de Monestier de Clermont ainsi que des travaux de mise en accessibilité des écoles de St Maurice, Monestier de Percy, élémentaire de Mens et de Monestier de Clermont pour un montant global de 100 000 euros.



Les agents de la CCT sur le chantier de peinture à l'école de Clelles cet été



Locaux après travaux d'accessibilité à l'école de Saint Maurice en Trièves

Rénovation des réseaux d'eau potable

La CCT gère le captage et la distribution d'eau potable sur 7 communes du Trièves. Chaque année, d'importants travaux et études sont prévus afin de faire bénéficier les usagers d'un réseau plus performant et plus sûr. Principales interventions à venir >

- **Saint-Paul lès Monestier** > Étude hydraulique d'alimentation du réseau de Chabotte (captage Font Fovèze)
- Travaux **Sinard** > aux Jaillets et sur le chemin de Molinière
- Travaux **Saint-Paul lès Monestier** > Audière, réservoirs au village et à Gruère
- Travaux **Saint-Martin-de-la-Cluze** > les Brets, réservoir
- Travaux **Saint-Michel-les-Portes et Gresse-en-Vercors** > Rochefort

Renseignements > Responsable service de l'eau : 06 82 09 16 07 / r.tilmant@cdctrieves.fr



EN BREF

La P'tite récré déménage

Le service itinérant de garde du jeune enfant de l'association SOS Récré, quitte le bâtiment de la mairie d'Avignonnet afin que la commune puisse réaliser des travaux d'agrandissement de sa cantine scolaire qui sera organisée temporairement dans les locaux utilisés jusqu'à par la crèche. Afin de maintenir une offre de garde sur ce secteur du territoire, la CCT installe d'un modulaire provisoire de 130m² aux Marceaux. Coût du projet : 100 000 euros financés à 80% par la CAF de l'Isère, partenaire essentiel de la CCT et des associations en charge de la petite enfance.



Un bâtiment et des financements pour une Maison de santé à Mens

Les médecins du secteur de Mens ont élaboré un projet de santé en vue de la création d'une maison de santé. L'association des professionnels de santé a sollicité la CCT pour assurer le portage immobilier du projet et celle-ci a approuvé l'acquisition du bâtiment désaffecté des ateliers Richard qui vont être aménagés pour un montant global d'environ 1,2 millions d'euros HT. L'État, la Région et le Département co-financent l'opération. De son côté, la CCT mobilise 215 000 euros HT dont 150 000 proviennent de la vente d'une maison inoccupée depuis des années à Mens. Comme pour la Maison de santé de Monestier de Clermont, la CCT percevra le loyer du bâtiment utilisé par les professionnels de santé. Les futurs locaux pourront accueillir une équipe constituée de 12 praticiens et un poste de secrétariat.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE - ÉCONOMIE - SERVICES

Des projets publics... et des financements ?

La Communauté de communes du Trièves a signé le 15 juillet dernier un Contrat de Relance par la Transition Ecologique (CRTE) avec l'État et le Département. Nouveau type de contractualisation proposé par l'Etat aux territoires « pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique, économique », le CRTE porte sur une durée de six ans et intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, renforcés par les crédits du plan de relance lors des deux premières années.



Les anciens établissements Richard à Mens acquis par la CCT pour l'installation d'une Maison de santé pluridisciplinaire

Les 3 orientations stratégiques et opérationnelles du CRTE du Trièves

1. Une Transition écologique qui s'appuie sur la production d'énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie des bâtiments publics et privés, une politique de valorisation et de réduction du transport des déchets, et la préservation quantitative et qualitative des ressources en eau.
2. Le soutien à l'économie locale (agriculture, tourisme et le développement de filières courtes).
3. Le maintien d'une offre de services de qualité à la population pour maintenir l'attractivité du

territoire et améliorer la vie quotidienne des familles.

Concrètement, le CRTE du Trièves intègre de nombreux projets communaux qui s'inscrivent dans ces trois orientations et permettra également de mieux financer des projets portés par la Communauté de communes du Trièves : création d'une Maison de santé à Mens (*photo ci-contre et lire page 4*), d'une Maison de Pays à Clelles et d'une nouvelle déchetterie à Clelles. Les montants des aides à venir ne sont pour l'heure pas connus.

EN IMAGES

GESTION DES DÉCHETS

FUTUR CENTRE DE TRI : POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Vendredi 3 septembre 2021, le président de la CCT, Jérôme Fauconnier était présent à la pose de la première pierre du futur centre de tri dont l'ouverture est prévue en 2023 sur la commune de la Tronche.

Ce nouvel équipement mutualisé est co-financé (selon les capacités de chacun) et co-géré par 7 collectivités partenaires (259 communes et plus de 730 000 habitants) : Grenoble Alpes Métropole (81,5 % du financement, et 41 550 tonnes réservées) ; la Communauté d'agglomération du Pays voironnais (8,2 %, et 4 200 tonnes) ; la Communauté de communes du Grésivaudan (4,3 %, et 2 180 tonnes) ; la Communauté de communes de Saint-Marcellin Vercors Isère (2,8 %, et 1 440 tonnes) ; la Communauté de communes du Trièves (1,2 % et 630 tonnes) ; la Communauté de communes de l'Oisans (1,1 % et 570 tonnes) et enfin celle de la Matheysine (0,8 % et 430 tonnes). Le nouveau centre devrait pouvoir traiter 51 000 tonnes annuelles, soit 12 000 de plus qu'actuellement. Coût total de l'équipement : 51 millions d'euros.

Pour la CCT, la participation directe à la gestion de cet équipement est une manière de garantir son circuit de traitement et de tri des déchets et de ne plus être tributaire de prestataires parfois éloignés et d'un marché fluctuant. C'est aussi la garantie de bénéficier d'un centre moderne et performant capable d'optimiser le tri et la valorisation des déchets pour un respect plus grand encore de l'environnement de tous.



*Esquisse du futur centre de tri
DHA Architectes-Urbanistes*



EN BREF

Pourquoi le tri des emballages a évolué ?

Papiers, capsules d'aluminium... autant de déchets désormais acceptés dans les **bacs jaunes** destinés à recueillir tous les emballages. Ces consignes intriguent certains habitants qui pensent que regrouper dans un même bac des emballages très divers constitue un recul en matière de recyclage. Ce n'est pas le cas. Explications.

les EMBALLAGES

Ne pas laver les emballages, mais bien les vider avant de les jeter. De ne pas emballer les emballages les uns dans les autres.



Emballages souples en plastique et polystyrène : bouteilles, flacons, bidons, pots, barquettes, pots de plante, pots de yaourt, boîtes, bouchons...



Emballages en carton et métal : briques alimentaires, cartonnettes, aérosols, canettes, conserves, couvercles, feuilles d'aluminium, capsules de café métallique...

et les PAPIERS

Penser à enlever le film plastique des revues.



Publicités et prospectus



Annuaire et catalogues



Journaux et magazines



Enveloppes avec et sans fenêtres



Carnets et cahiers



Courriers et papiers de bureau

Depuis plusieurs années, il a été constaté la présence de matériaux non conformes dans les conteneurs à papiers, essentiellement des cartons bruns et des emballages (jusqu'à 25 % du poids de la benne). Ces erreurs de tri étaient en majorité réalisées par de nouveaux habitants sur notre territoire qui avaient d'autres consignes de tri notamment celles préconisées au sein de la Métropole de Grenoble. Parallèlement, le cours du marché des papiers s'est effondré en 2020 et le prestataire de la CCT, chargé de le recycler, s'est trouvé dans l'impossibilité de racheter les tonnes collectées sur le territoire. En supprimant les bacs pour le papier et en invitant les habitants à le déposer dans ceux des emballages, la CCT a bénéficié du contrat de reprise du marché par la société Nokske pour le rachat du papier au prix plancher de

50 € la tonne (la première vente des papiers en 2021 a été faite au pris de 85 € la tonne). Mais, l'argument financier n'est pas le seul car le centre de tri d'Atharon s'est équipé de nouveaux trieurs optiques et autres automatismes pour garantir un tri optimum permettant d'extraire correctement le papier désormais mélangé aux emballages. Dès 2023, les installations du futur centre de tri, aujourd'hui en construction et dont la CCT est partie prenante pour garantir dans le temps le traitement des déchets du territoire, seront plus performantes encore pour atteindre un rendement de tri autour de 90 % d'efficacité (contre 80 actuellement). Ces éléments doivent rassurer les Triévois et les inciter à continuer leurs efforts de tri, pour l'environnement d'abord mais aussi pour les recettes de recyclage engendrées.

Compostage collectif, tri sélectif et broyage : un nouveau référent pour les habitants et les communes



Stéphane Mortreux lors d'une installation de bacs de compostage

Le service déchets de la CCT accueille Stéphane Mortreux qui reprend les missions d'animation du compostage et du tri sélectif sur le territoire. Cela comprend notamment le suivi des 43 sites de compostages partagés déployés depuis 2007 et la création de nouveaux sites. Cet agent est en charge également de l'animation du tri sélectif auprès des scolaires et de la gestion des biodéchets. La sensibilisation des élus, des employés communaux, des associations et des bénévoles sera aussi programmée. Merci aux habitants qui apportent leurs biodéchets sur ces sites. Ils sont invités à se rapprocher de l'animateur pour le référencement des contributeurs et l'organisation d'événements.

À noter également : **un service de broyage à domicile des déchets verts** est proposé aux habitants. Certaines communes (19) disposent d'une plateforme d'apport des déchets verts qui sont transformés en broyat. Ces deux services sont suivis par l'animateur et permettent de désengorger les déchetteries et fournissent « la matière sèche » nécessaire au bon équilibre du compost.

Pour toutes informations complémentaire n'hésitez pas à contacter Stéphane Mortreux. Par courriel : s.mortreux@cdctrieves.fr ou par téléphone : 06 44 20 92 04

EN BREF



Propreté et hygiène > Une fois par an, les agents du service déchets de la CCT entreprennent sur l'ensemble des sites des 27 communes, la désinfection et le nettoyage des couvercles des bacs. Ils utilisent pour cela un jet à haute pression rempli d'eau et d'un produit d'entretien non polluant.

Horaires des déchèteries >

Monestier de Clermont > lundi, mardi, mercredi et samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15.

Mens > lundi, mercredi et samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15.

Guide du tri > À consulter et télécharger sur www.cc-trieves.fr

Vente de composteurs > Prix préférentiel de 30 euros. Du lundi au vendredi au siège de la CCT (300 chemin Ferrier Monestier de Clermont) le matin de 8h30 à 12h, l'après midi de 14h à 17h le lundi et le vendredi uniquement.

Du nouveau à la déchèterie de Monestier de Clermont

Les récents aménagements de la déchèterie de Monestier de Clermont sont opérationnels. Le site est désormais plus sûr et offre une meilleure fluidité pour les usagers. La fin de ces travaux coïncide avec la mise en place d'une nouvelle filière de récupération et de recyclage des menuiseries (PVC, aluminium, métal, bois, verre). Une benne spécifique est à disposition sur le site.



Petite astuce pratique

Si, lorsque vous déposez vos déchets dans les bacs de collecte, vous découvrez un container plein, vous pouvez saisir la partie noire et la faire pivoter. Cela peut vous permettre de positionner la trappe autrement et d'accéder ainsi à une partie dégagée.



Des collectes spécifiques appréciées

Chaque année, la CCT met en place une collecte des plastiques agricoles (9,2 tonnes en 2021) et des épaves automobiles (63 épaves pour cette année).

Rappel

Votre redevance annuelle participe au financement de toutes les actions de la CCT en lien avec les déchets y compris le fonctionnement des déchetteries. D'un montant de 148 euros, elle est inchangée depuis 2013.

Rendez-vous en terre de livres

Les bibliothèques tiennent une place essentielle dans notre vie culturelle, éducative et sociale. Lieux conviviaux ouverts à tous, elles donnent la possibilité d'accéder à un éventail de supports variés pour satisfaire la découverte, la connaissance et le plaisir. Particulièrement étoffé et vivant, le réseau de lecture publique de la CCT (bibliothécaires professionnels et bénévoles) multiplie les initiatives pour qu'un nombre croissant d'habitants puissent découvrir ses équipements et ses initiatives. N'hésitez plus, c'est simple et près de chez vous !



Médiathèque de Mens

Adhésion annuelle >

10 € par adulte / Gratuit par enfant jusqu'à 18 ans (autorisation parentale obligatoire), demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, personne en situation de handicap, étudiant (sur présentation d'un justificatif en cours de validité).

Le lecteur peut emprunter dans chaque lieu où ces supports sont proposés : 6 livres ou revues et 5 CD pour un mois, 3 DVD pour 15 jours (adultes uniquement). Les documents doivent être rendus dans la bibliothèque où ils ont été empruntés.

Suggestions d'achat et réservations

Vous pouvez consulter la liste de vos prêts, nous faire part de vos suggestions d'achat et faire des demandes de réservation lors de votre visite à la médiathèque ou en accédant au catalogue en ligne : www.cc-trieves.fr

Dispositif « Réservez/EmpORTEZ » actuellement en place

MÉDIATHÈQUES

Monestier de Clermont 04 76 34 19 77

mediathequedemonestier@cdctrieves.fr

● MERCREDI 14H30-17H30 ● VENDREDI 16H30-19H ● SAMEDI 9H30-12H

Le Percy 04 76 34 46 24

mediathequedelpercy@cdctrieves.fr

● MARDI ET MERCREDI 17H-19H ● JEUDI ET SAMEDI 10H-12H

Mens 04 76 34 60 13

mediatheque.mens@cdctrieves.fr

● LUNDI 16H-19H ● MERCREDI 14H-17H30
● JEUDI 16H-19H ● SAMEDI 9H-12H30

BIBLIOTHÈQUES RELAIS

St Martin de la Cluze >

● MERCREDI 15H-17H
● SAMEDI 10H-12H

St Martin de la Celles >

● VENDREDI 16H30-18H

Chichilienne >

● MERCREDI 16H30-17H30
● SAMEDI 10H-11H30

Celles >

● MERCREDI 10H-12H

Le réseau de lecture publique de la CCT bénéficie d'un soutien de



Librairies... et de deux en Trièves !



Plus besoin de descendre à Grenoble ou de se ruer sur internet pour commander des livres... Et que dire du plaisir de feuilleter avant d'acheter ! **La Palpitante** à Mens et **La Nouvelle** à Monestier de Clermont (depuis la mi-août) vous accueillent et vous guident pour vos achats.
La Palpitante : 04 56 55 23 08
www.lapalpitante.fr
La Nouvelle : 06 88 66 41 99
 07 85 38 64 73

EN BREF



Des brebis et des hommes sous les projecteurs

Dans le cadre du Festival du film pastorales et grands espaces qui a lieu chaque année au cinéma le Club à Grenoble, le service culture de la CCT et ses partenaires proposent un cycle de films en octobre sur le territoire du Trièves. Une occasion unique pour échanger autour de l'avenir des activités pastorales. Cette initiative est financée par le Plan pastoral territorial du Trièves 2019-2023 porté par la CCT dont les objectifs sont l'équipement et l'aménagement des espaces pastoraux et la mise en valeur de ces mêmes espaces qui demeurent au cœur des enjeux économiques, touristiques et culturels du Trièves. Contact > 06 70 45 72 83 / www.cc-trieves.fr

Découvrir ou redécouvrir le Musée du Trièves à Mens

Ouvert ce dernier trimestre en octobre et novembre, samedi et dimanche de 14h à 17h. Au programme de la visite : exposition permanente sur l'histoire et le patrimoine du Trièves et exposition temporaire Paysages en Trièves, la nature et les hommes. Le Musée du Trièves, place de la Halle à Mens. Rens. : www.museedutrièves.fr

INITIATIVE

Au plus près des écoles !

L'équipe de bibliothécaires professionnelles de la CCT renouvelle son service d'accompagnement pour donner le goût de lire aux enfants des écoles des 27 communes du Trièves. Désormais, chaque élève bénéficie d'une visite de bibliothécaire dans sa classe et d'une séance au sein d'une médiathèque. Sur la base du volontariat, les enseignants choisissent des parcours et des journées thématiques en lien avec l'Emala (Equipe Mobile d'Animation et Liaison Académique) entre janvier et juin 2022. Ce journal reviendra sur cette initiative lors d'un prochain numéro.



PASSE SANITAIRE OBLIGATOIRE



PASSE SANITAIRE OBLIGATOIRE

CONSTRUCTION BOIS : RÉCOMPENSE ET EXEMPLARITÉ



Pour ses projets d'aménagement, la Communauté de communes favorise la possibilité d'utiliser le bois. Cela afin de soutenir la filière locale et de répondre aux exigences de la transition écologique du bâtiment. En 2019, le restaurant scolaire de Monestier de Clermont, « le Mangetou » a été entièrement réalisé en bois dont une partie provenait d'une forêt située à Monestier de Clermont. Puis, a suivi le groupe scolaire de Monestier de Clermont (conçu par le cabinet d'architecte Chabal) en service depuis l'automne 2020. Ce projet a été récompensé par le Prix départemental de la construction bois en juin 2021, selon les critères suivants : la place du bois, l'innovation, le soutien à l'économie locale et la qualité paysagère, environnementale et d'usage.

MOIS DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE

Il a lieu cette année du 22 septembre Jusqu'au 20 octobre. Cet évènement est conçu pour mieux faire connaître et comprendre l'agriculture locale et ses circuits et tout le système alimentaire en place. Retrouvez le programme de l'édition 2021 (partages d'expériences, conférences, documentaires, visites...) sur www.pait-transition-alimentaire.org ou sur cc-trieves.fr.
Rens. : Laurie Scrimgeour, chargée de projets Agriculture et Alimentation
07 57 08 95 49
l.scrimgeour@cdctrieves.fr



QUAND LES ANTENNES QUESTIONNENT

Un groupe d'élus travaille, sous la houlette de Béatrice Vial, vice présidente de la CCT en charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, à une meilleure coordination entre élus et opérateurs privés pour l'implantation de nouvelles antennes-relais.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Ce document édité chaque année par la CCT est disponible en ligne sur www.cc-trieves.fr. Sa lecture permet de connaître, secteur par secteur, la nature des politiques publiques mises en œuvres sur le territoire et d'avoir un regard sur les opérations en cours.

FIN DE PROGRAMMATION LEADER*

Dépot des dossiers avant le 29 octobre à 12h -
Rens. : Françoise Eudier Pons,
07 57 12 85 30 et Aymeric Mellet,
06 48 53 21 45.
Site (en cours de construction) :
www.alpes-sud-isere

* Programme de subventions européennes qui s'adresse aux entreprises, associations et collectivités.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS



Des conseils et des aides

Enjeu principal de la stratégie *Territoire à énergie Positive*, la rénovation des logements du Trièves est encouragée grâce à des subventions aux particuliers et un accompagnement technique tout au long du projet.

Depuis janvier 2021, la Plateforme de Rénovation a évolué. Elle œuvre désormais en partenariat avec la Région, l'AGEDEN, le réseau FAIRE et le bureau d'étude Innoptim...

Le parcours de rénovation se déroule ainsi :

- des informations de premier niveau par téléphone ou email : avec un conseiller de l'AGEDEN : 04 76 23 53 50

- Munissez-vous de votre dernier avis d'impôt, ainsi votre conseiller pourra, dans un premier temps, vous orienter vers les aides possibles selon votre profil (projet, revenus, statut). Il vous est possible également de consulter directement les sites www.ageden38.org et www.faire.gouv.fr

- pour des conseils personnalisés : une fois le premier contact réalisé, il est possible de prendre rendez-vous avec un conseiller AGEDEN grâce à des permanences sur le territoire (04 76 14 00 10) ou directement dans les locaux de l'AGEDEN à St Martin d'Hères.
- une évaluation énergétique de votre logement : effectué par le bureau d'étude d'Innoptim, cofinancé par le particulier (200 euros) et la CCT (1080 euros) suivie de propositions techniques adaptées et d'un premier chiffrage des travaux avant devis auprès d'un artisan.

Pour toutes questions vous pouvez nous contacter les lundis, mardis et jeudis au 04 76 34 49 15

URBANISME - HABITAT

Permis de construire, déclaration préalable de travaux...

La gestion des autorisations du droit des sols est une compétence communale. Renseignez vous auprès de votre commune pour connaître les dispositions règlementaires applicables à votre projet. PLU (Plan Local de l'Urbanisme) ou carte communale consultables en mairie ou sur www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Architectes conseils. Permanence gratuite une fois par mois sur le territoire.

Prise de RDV auprès du service aménagement de la CCT : 04 76 34 44 29

Service public d'assainissement non collectif (Spanc)

Accueil téléphonique au 04 76 34 44 29 - accueil.spanc@cdctrieves.fr

Lundi, mardi, jeudi de 8h à 12h et de 14h à 16h

Service logement de la Communauté de communes

Il assure la gestion de l'offre et de la demande de logements locatifs publics. Le Trièves compte 249 logements sociaux et 173 logements communaux ou intercommunaux. Les logements sociaux sont attribués sous conditions de ressources et en fonction de la composition de la famille. Les dossiers sont étudiés dans le cadre d'une commission communale ou intercommunale qui rend un avis et une proposition de priorité. Puis une commission d'attribution définitive est organisée par le bailleur social.

Comment déposer sa demande >

- Sous format papier auprès du Comité local de l'habitat (50 rue de la poste)

le lundi, mardi, jeudi de 8h-12h et 14h-16h. Rens. : 04 76 34 44 29

- En ligne : www.demande-logement-social.gouv.fr

Conseil juridique de l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL)

Mens (Mixages) 3^e jeudi
des mois impairs

Monestier de Clermont (Granjou)
3^e jeudi des mois pairs sur RDV

Rens. : 04 76 53 37 30

Premiers chiffres de l'été 2021

UNE SAISON ESTIVALE RÉUSSIE ?



L'Office de tourisme enregistre une augmentation de fréquentation de près de **15 %** cette année par rapport à 2020 avec plus de **7 000** demandes en juillet et août pour les 2 bureaux d'information de Mens et de Gresse-en-Vercors. La demande porte à **25 %** sur la randonnée, à **25 %** sur les visites et événements. Les **50 %** restants concernent les hébergements, les autres activités de pleine nature, la restauration, les transports, les passerelles.

27 % des visiteurs viennent de la région Auvergne-Rhône-Alpes, **5 %** sont belges ou néerlandais.

Au niveau départemental, on peut retenir des hébergeurs satisfaits de leur activité en juillet août malgré des disparités. **96 %** de taux d'occupation des Gîtes de France pour la 1^{ère} quinzaine d'août.

Le bémol de ce bilan plutôt satisfaisant concerne la consommation dans les commerces, les restaurants et chez les prestataires d'activités, qui elle est en baisse par rapport à l'année 2020.

Des sentiers aux petits soins



AGENTS DE LA CCT EN INTERVENTION SUR LE SECTEUR DU LAC ET POUR L'ENCADREMENT D'UN CHANTIER JEUNES (NOUVELLE PASSERELLE AU PERCY)



Des passerelles du lac jusqu'aux sommets en passant par les villages, le Trièves offre plus de 800 kilomètres de sentiers de randonnée balisés. Intégré au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) de l'Isère, ce réseau constitue un véritable maillage permettant de découvrir notre territoire. La Communauté de

Communes chargée de gérer ce réseau, assure plusieurs missions : veille, entretien, balisage, signalétique, gestion des conflits d'usages, travaux... Certaines sont exercées en direct par les services et d'autres sont déléguées à des prestataires ou des associations comme le Circuit Pédestre du Trièves pour le balisage.

À l'automne, des travaux seront entrepris au Pas de l'Aiguille pour stabiliser le sentier face à l'érosion importante provoquée par le ruissellement des eaux de pluie. Attention cela occasionnera une fermeture du sentier du lundi au vendredi uniquement ! Dates prévisionnelles de travaux (selon les conditions météorologiques) du 20 septembre jusqu'au 8 octobre.

Contact > www.trieves-vercors.fr / 04 82 62 63 50



EN BREF

Valorisation du Mont-Aiguille



Le Parc Naturel Régional du Vercors porte un projet de valorisation du Mont-Aiguille, qui sera co-construit avec la CCT et les communes de Chichilianne, St Martin de Clelles, St Michel les Portes, Clelles. Un groupe de travail va se réunir régulièrement. Les objectifs consistent, à la fois, à mettre en valeur le patrimoine, et à canaliser, sensibiliser le public. Comprendre le milieu dans lequel on évolue permet de mieux le respecter. L'idée est de s'appuyer sur les différentes facettes de la mythique montagne pour valoriser géologie, histoire, biodiversité, culture... à la fois par une installation de panneaux à la gare et par la création d'un parcours pédagogique autour du Mont Aiguille.

CCT, communes et acteurs mobilisés

La Communauté de communes du Trièves dispose de deux instances de participation pour suivre la compétence tourisme sur le territoire.

Le conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme composé de 8 élus communautaires, de 4 représentants d'acteurs professionnels et de 4 représentants des associations d'animation touristique locales, déjà constitué. L'objectif du conseil d'exploitation est de partager avec les principaux acteurs du tourisme du Trièves une vision politique des enjeux et des axes de travail à engager au sein du service et avec la commission.

La commission intercommunale dédiée au tourisme, composée d'un élu représentant de chaque conseil municipal du Trièves. L'objectif de cette instance est de travailler sur les enjeux soulignés par le Conseil d'exploitation et de faire remonter les problématiques du territoire. Chaque membre a un rôle de référent de la politique touristique intercommunale sur son territoire et de représentation de l'ensemble des acteurs touristiques de sa commune. Il a donc une fonction d'animation communale de la compétence tourisme.

DANS LE RETRO



PRIX CONSTRUCTION BOIS 2021
DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

INAUGURATION

Le nouveau groupe scolaire de Monestier de Clermont a été inauguré au mois de juillet. Pour l'occasion, Jérôme Fauconnier, président de la Communauté de communes du Trièves et Alain Vidon, vice-président en charge de la vie scolaire ont reçu les représentants des partenaires financiers, le cabinet d'architecture, les entreprises, les enseignants, les délégués de parents d'élèves, les élus du territoire et les différents services de la collectivité. Tour à tour, Philippe Portal, secrétaire général de la Préfecture de l'Isère, Frédérique Puissat, conseillère départementale et sénatrice de l'Isère, Eric Furmanczak, maire de Monestier de Clermont et Viviane Henry, adjointe au directeur académique des services de

l'Éducation nationale, ont souligné la qualité architecturale, fonctionnelle et environnementale de ce très bel établissement ainsi que la qualité du travail éducatif mené par l'équipe enseignante dirigée par Carole André. « Nous voulions avec ce projet corriger un déséquilibre de territoire et doter Monestier de Clermont d'un groupe scolaire moderne comme cela est déjà le cas à Mens et à Clelles. » a rappelé Jérôme Fauconnier
Coût : 3,8 millions d'euros (80 % de subventions de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Isère).
À noter > dans un souci de rationalisation et de mutualisation des locaux, l'école accueille également les enfants du centre de loisirs.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Il a eu lieu cette année les 11 et 12 septembre, à Clelles (en collaboration avec la commune), Mens et Monestier de Clermont. C'est un moment important pour les associations qui peuvent ainsi présenter aux visiteurs leurs activités (artistiques, culturelles, sportives...) et prendre les adhésions. Les élus de la CCT étaient présents pour échanger avec les bénévoles dont l'engagement participe pleinement au dynamisme et à la solidarité du Trièves.

ENFANCE-JEUNESSE - FAMILLES RETOUR SUR UN ÉTÉ BIEN REMPLI

Les programmes des centres de loisirs mis en place par le service enfance-jeunesse ont rencontré un franc succès. Cette année, deux semaines d'ouverture supplémentaire ont été proposées pour essayer de répondre à la demande croissante des familles.



ATELIERS CRÉATIFS À MIXAGES

Le plein également pour les séjours enfants et ados... Et de beaux souvenirs du Diois, des Dombes, d'Embrun et de Giens pour les participants



FESTIVAL PAR ET POUR LES JEUNES

INITIATIVE JEUNES

Belle réussite encore pour la 4^e édition de Festi' street (18-21 août), organisée par l'association Désacorpsd dont le but est de mettre la culture et le Trièves à l'honneur. L'association est soutenue par la CCT via son service jeunesse. Son siège est à Monestier du Percy. www.desacorpsde.com
Rencontre avec des jeunes organisateurs passionnés dans le prochain numéro de ce journal.

Les services de la CCT (culture, Mixages, le Granjou...) ont proposé de nombreux temps forts estivaux pour les familles. Une manière de profiter du soleil et de faire des rencontres.



LECTURE AU PARC

MONESTIER DE CLERMONT

VIE SOCIALE - FAMILLES

ACTUALITES DU GRANJOU, MAISON DES HABITANTS

04 76 34 28 40 / ACCUEIL.GRANJOU@CDCTRIEVES.FR

Des ateliers pour le bien-être des enfants et des familles

Dans le cadre du développement des actions parentalité à destination des familles du Trièves, le Granjou propose un cycle d'ateliers pour aider les parents dans l'accompagnement de leurs enfants... Ou comment être à la fois « efficace » et « zen ». Le projet prévoit 6 séances de 2h de formation/échange avec une psychologue. En simultanément, une deuxième intervenante animera des ateliers en direction des enfants de 6 à 11 ans. Participation des familles pour tout le cycle selon le quotient familial : minimum 10 euros, maximum 40 euros.

Le Granjou à Monestier de Clermont et Mixages à Mens sont deux espaces de services, de rencontres, d'échanges, et de soutiens aux initiatives des habitants et des associations. Pour leur gestion, la CCT œuvre en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (Caf).

MENS CLELLES

VIE SOCIALE - FAMILLES

ACTUALITES DE MIXAGES, ESPACE DE VIE SOCIALE

04 76 34 27 02 / ACCUEIL.MIXAGES@CDCTRIEVES.FR

Café des parents organisé le jour de la rentrée pour par l'équipe du Granjou



Café des parents, temps parents-enfants, balades collectives...

Le Granjou poursuit son offre de temps partagés permettant aux habitants de se rencontrer et d'échanger. Renseignements à l'accueil. À noter : Prochaines sorties pour prendre l'air (mardi à 14h) > 12 octobre, 9 et 23 novembre, 7 décembre.

Être parents : quel bonheur... et quelle aventure !

Des ateliers parentalité autour des « trucs et astuces de parents » qui concernent toutes les familles : Comment faire avec la colère ? Le sommeil ? Comment imposer un cadre notamment avec l'usage des écrans ? Comment un enfant trouve sa place sans qu'il prenne « toute la place » ? Les relations frère et sœur ? Les émotions qui débordent ? ... Ces ateliers sont conçus pour partager les joies et les tracas du quotidien, s'entraider, et profiter des expériences des uns et des autres dans la bonne humeur et sans jugement. **Un samedi matin par mois à Clelles. Renseignements : Mixages 04 76 34 27 02**

Ateliers Informatiques : « Connectez-vous » !

L'espace numérique du Trièves, en lien avec Mixages, organise des cycles d'ateliers informatiques. Ils s'adressent à des débutants qui désirent se familiariser avec l'usage de l'ordinateur : organiser son ordinateur, internet, le courrier électronique, la sécurité, utiliser les différents sites administratifs... Cycle de 4 séances de 2h30 les lundis et mardis matin jusqu'au 7 décembre, animés par un formateur agréé.

Renseignements et inscriptions au 06 63 41 62 79 ou au 06 71 82 49 38 / Coût du cycle : adhésion de 10 euros à l'association.

ENFANCE-JEUNESSE

Les centres de loisirs... c'est toute l'année !



Atelier musique et danse au centre de loisirs à Mixages cet été.

Après un été bien intense, le service enfance-jeunesse propose les accueils de loisirs du mercredi depuis la rentrée.

À Mixages (navette au départ de Clelles)

À Monestier > 6-12 ans au Granjou et 3-6 ans au sein du nouveau groupe scolaire.

Accueil désormais de 24 enfants pour les maternelles. Au sein du nouveau groupe scolaire, la cour et les salles mises à disposition sont très agréables et appréciées des enfants. Le programme des activités par trimestre, construit sur la base des projets pédagogiques est disponible sur le site www.cc-trieves.fr

Prochaine période hors temps scolaires : vacances d'automne avec des propositions variées pour tous les âges.

Du côté des ados

Joindre les animateurs :

À Mixages > 06 72 29 64 10 / e.hemery@cdctrieves.fr

Au Granjou > 07 57 44 71 12 / n.vigoureux@cdctrieves.fr

PETITE ENFANCE

Trouver un mode de garde

En matière de petite enfance, la CCT finance et accompagne les crèches collectives du Trièves gérées par des associations (SOS récré, l'Association triévoise pour l'accueil des jeunes enfants, les Mistouflets) et anime un Relais petite enfance (ex Ram) auprès des assistants maternels qui accueillent les enfants à domicile. Pour un premier contact et des renseignements relatifs aux différents modes de garde des tout-petits > Rens. : 04 76 34 87 05 m.bon@cdctrieves.fr

Avec France services... la fin du casse-tête !

La mise en place du réseau France services fait écho aux volontés de l'État d'élargir l'offre de services au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales. Une bonne nouvelle pour les usagers de plus en plus confrontés à l'usage généralisé des plateformes numériques. Deux guichets uniques vous accueillent en Trièves à Monestier de Clermont (géré par La Poste) et Mens (géré par le Département). Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi... des personnels compétents sont là, pour vous, en chair et en os !



Christele Hansen et Jessica Mazzilli
à Monestier de Clermont



Sécolène Legeay et Nathalie Lacroix à Mens
(membres de l'équipe accueil de la Maison du Département)

Compétences et sourires !

Les agents de La Poste ou du Département qui accueillent les usagers sont très attachés à l'aspect humain de leur métier. « On sent que les gens apprécient le contact direct que nous leur offrons. Nous ne sommes pas là pour faire à leur place mais pour leur montrer comment accéder aux services et démarches de nos partenaires afin de devenir autonome. L'outil informatique généralisé et les plateformes en ligne sont aujourd'hui incontournables et ce n'est pas toujours simple pour tous. Nous sommes là pour accompagner et finaliser en prenant en compte l'urgence des demandes et en respectant la confidentialité des démarches. Lors de situations complexes, nous appelons aussi certains services administratifs avec l'usager pour l'aider à formuler le plus précisément possible, la difficulté qu'il rencontre. »

Me rendre à France services... pour quoi faire ?

CAF > Ma situation de vie change

Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL ALF,...).

ASSURANCE MALADIE > Je prends soin de ma santé

Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...

CARSAT > Je prépare et suis ma retraite

Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé de mes droits.

DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES > Je déclare mes impôts

Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR > J'établis mes documents officiels

Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...

MINISTÈRE DE LA JUSTICE > Je fais valoir mes droits

Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisine du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...

MSA > Je suis mes dossiers

Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite

PÔLE EMPLOI > Je cherche un emploi

Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...

LA POSTE > Sur place à Monestier de Clermont. Pour Mens, accès à l'agence toute proche.

PAROLES DE PROS



Au plus près des services du territoire

En plus d'un important socle de services nationaux, les usagers bénéficient des partenariats tissés entre France Services et les structures locales : CCT (Le Granjou et Mixages notamment), Centre intercommunal d'action sociale, CCAS des communes, Mission locale, ateliers d'initiation au numérique pour les usagers (Espace numérique du Trièves à Mixages)...

Prendre rendez-vous !



MONESTIER DE CLERMONT

142 Grand Rue
Bureau de poste
38650 Monestier-de-Clermont
Horaires d'ouverture
Du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h de 13h30 à 16h
(après-midi mercredi : 14h), samedi : de 8h30 à 12h
monestier-de-clermont@france-services.gouv.fr
Tél. : 04 76 34 36 13 / 06 33 97 55 80



MENS

Maison du département
435 rue Docteur-Senebier
38710 Mens
Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi : de 8h à 12h30 de 13h30 à 17h
mens@france-services.gouv.fr
Tél. : 04 80 34 85 00



Payer ses factures et amendes au tabac ?

Vous devez de l'argent au Trésor public ? Rendez-vous chez les buralistes agréés ! Une bonne nouvelle censée en compenser une mauvaise : la récente et définitive fermeture de la dernière trésorerie du territoire à Mens. Efficace ? Réponse d'un buraliste.



René Chalvin
Buraliste
Monestier de Clermont

« J'ai accepté que mon établissement puisse proposer ce service car les fermetures de la trésorerie de Monestier de Clermont en 2015 et de Mens aujourd'hui créent un vide réel pour les habitants. Bien sûr, de nombreuses personnes paient leurs factures et autres amendes via internet depuis chez eux. Pour autant, chaque jour des personnes viennent nous voir et trouvent très pratique de faire la démarche chez nous en même temps que leurs courses. Contrairement à ce que nous pourrions penser, ce ne sont pas des habitants âgés peu

à l'aise avec l'informatique qui viennent nous voir. Je crois que l'importante amplitude de nos horaires est appréciée ; on profite de ses achats pour s'occuper de ses démarches.

J'attire l'attention sur le fait que nous nous limitons à la manipulation des paiements au Trésor public via une machine (la même que celle utilisée pour le Loto). Nous sommes formés pour cela uniquement ! Nous ne pouvons pas aider les habitants si ces derniers ont besoin de conseils ou d'explications particulières, il faut pour cela se rendre à France ser-

vices (lire ci-contre).

Pour l'aspect pratique de ce mode de paiement de proximité, nous n'acceptons pas les chèques, les espèces sont possibles jusqu'à 300 euros et le paiement par carte bancaire n'a pas de seuil minimum ni de limite. Enfin, nous respectons la confidentialité car nous ne voyons pas le montant de la facture au moment de la manipulation effectuée par l'utilisateur lui-même. J'ajoute que cette manipulation est très rapide. Tant mieux pour tout le monde. »

ÉCONOMIE-EMPLOI

Agir d'une nouvelle manière contre le chômage

Depuis mai 2019, le Trièves s'est engagé dans l'élaboration d'une candidature à l'expérimentation nationale « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée ».

Portée formellement par la Communauté de communes du Trièves, en partenariat étroit avec le Département, cette candidature mobilise un grand nombre d'acteurs publics et privés du territoire au sein du Comité Local pour l'Emploi (CLE) qui, en février 2021 s'est structuré au sein de l'association « PEP's Trièves ». La CCT a mobilisé 15 000 euros pour aider la structure. L'objectif de cette démarche est de pouvoir diminuer le nombre de chômeurs de longue durée en Trièves (les personnes au chômage depuis plus d'un an) via la création d'une Entreprise à But d'Emploi (EBE). Le principe étant de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée et à temps choisi, en développant des activités, via cette EBE, pouvant répondre aux besoins

des acteurs du territoire (habitants, entreprises, institutions), ceci, sans rentrer en concurrence avec des produits et activités déjà existants en Trièves. Depuis 2016, il existe ainsi en France 10 territoires qui expérimentent ce dispositif et ils ont réussi à créer en moyenne plus de 90 emplois par territoire ! Ces emplois créés ne représentent pas une charge supplémentaire pour la dépense publique puisqu'ils sont financés par des dépenses existantes (revenu de solidarité active, allocation de solidarité spécifique, aide personnalisée au logement, allocation aux adultes handicapés...) ou par des recettes supplémentaires (revenus des services et produits de l'activité de l'EBE).

Une large mobilisation

15 communes du Trièves ont délibéré ces derniers mois pour

soutenir ce projet et quelques-unes participent déjà aussi aux tests d'activités réalisés avec les chômeurs de longue durée. L'association « La Réserve », Le collectif d'entraide et « Trièves Transition Ecologie », mais aussi Terre Vivante et l'agence « Une Rivière, Un territoire » soutiennent fortement ce projet.

Le cahier des charges national auquel les territoires candidats doivent répondre est désormais connu. L'association finalise donc le dossier de candidature pour l'envoyer cet automne pour que le Trièves soit reconnu « Territoire Zéro Chômeur de longue durée » et qu'une Entreprise à But d'Emploi soit créée dans les prochains mois !

Rens. > Sylvain Cholet
Animateur Pep's Trièves
Tél. : 07 66 71 52 29
<https://peps-trieves.com>



EN BREF



Vers de nouveaux espaces de travail et d'activités partagés

La CCT souhaite accompagner le développement et l'implantation d'espaces de travail et d'activités partagés (appelés aussi tiers-lieux). Aujourd'hui, 4 communes partenaires (Châtel en Trièves, Gresse en Vercors, Mens et Saint-Martin de Cielles) travaillent sur la question. D'autres structures privées ou publiques pourraient être également intéressées...

Les atouts > éviter les longs et polluants déplacements quotidiens, permettre d'exercer et de partager des idées dans des lieux adaptés, développer ses réseaux... Pour connaître les besoins des entrepreneurs, indépendants, salariés, télétravailleurs, associations (social, culture...), habitants et recenser leurs idées, la CCT a lancé une grande enquête qui s'est achevée fin août. 119 personnes y ont répondu, 62 sont intéressées pour la suite et 33 prêtes à participer aux réunions de co-construction prévues mercredi 6 octobre à Mens et jeudi 7 octobre à Gresse en Vercors de 18h à 20h.

Rens. : service économie
> Guillaume Grandferry :
06 89 65 34 27 -
g.grandferry@cdctrieves.fr

De l'aide pour entreprendre

Créer son entreprise ou son projet d'activité, monter son Parcours emploi renforcé pour les bénéficiaires du RSA > permanences sur Mens, Cielles et Monestier de Clermont
Rens. : Claudine Delcourt > 06 86 48 03 10

De beaux moments à l'Âge d'or



La résidence de personnes âgées, l'Âge d'or à Monestier de Clermont, est gérée par la CCT via son Centre intercommunal d'action sociale (CIAS). L'engagement du personnel auprès des 47 résidents est particulièrement intense depuis le début de la crise sanitaire. D'où l'importance des missions des animatrices de l'établissement qui multiplient les temps forts conviviaux pour le moral de tous, avec la participation de l'association des Amis de l'Âge d'or très impliquée.



Sourires lors d'une sortie en calèche et d'une journée aux couleurs et aux saveurs des Antilles



Contacts pratiques > maintien à domicile des personnes âgées

Service autonomie du Département : Maison du Département à Mens > 04 80 34 85 03
ADMR de Mens > 04 76 34 66 67 / **ADMR de Monestier de Clermont** > 04 76 34 05 50
ADMR de Clelles > 04 76 34 63 68

INFORMATION/COMMUNICATION



Publication

La Communauté de communes a réalisé un premier **Annuaire santé** distribué dans les boîtes aux lettres au printemps dernier. Ce document est consultable sur le site : www.cc-trieves.fr/publications

Site internet

Cela n'a pas été entrepris depuis son lancement en 2013, le site de la CCT est en cours de mise à jour générale de ses contenus. Cette révision globale devrait être achevée fin octobre/ mi-novembre.

Journal trimestriel

Vous avez repéré des secteurs où sa distribution dans les boîtes aux lettres n'a pas été assurée, (27 sept. > 1^{er} oct.), vous pouvez le signaler : 04 76 34 11 22
f.maurice-laforge@cdctrieves.fr

PAYSAGES EN TRIÈVES PLAISIR DES YEUX



QUAND LE CLOCHER DE SAINT-BAUDILLE ET PIPET TUTOIE LE GRAND FERRAND

PRATIQUE

RENDEZ-VOUS

* Prochains conseils communautaires en 2021 > 18h30 - St Martin de Clelles
 Lundi 18 octobre
 Lundi 15 novembre
 Lundi 6 décembre

AGENDA

- * Consulter les initiatives et les programmes sur www.cc-trieves.fr (agenda)
- * S'inscrire aux newsletters du service culture, des médiathèques, du Granjou, de Mixages...

JOINDRE LA CCT

- Siègè à Monestier de Clermont (services généraux, techniques, déchets) 04 76 34 11 22
- Pôle aménagement, développement et transitions à Clelles 04 76 34 44 29
- Pôle de Mens : Vie scolaire, Culture 04 76 34 67 66

PERMANENCES AIDES ET CONSEILS

- Assistante sociale
- Conseillère en économie sociale et familiale : aide à la gestion budgétaire, surendettement
- Médecin et Infirmière PMI (suivi santé jusqu'à 6 ans)
- Sage-femme
 Maison du Département à Mens : 04 80 34 85 00
- Mission Locale 16/25 ans : insertion, emploi, santé, logement...
 Mens : 04 76 34 84 58 (mardi)
 Monestier : 04 76 34 15 28 (vendredi)
- Centre de planification familiale : pour toute question relative à la vie familiale et personnelle, vie conjugale, parentalité, sexualité...
 Monestier de Clermont au Granjou lundi de 9h à 13h sur RDV 04 76 29 86 50
 Mens à Mixages, 2^e et 4^e jeudi du mois de 16 h à 18h sur RDV 06 49 99 03 43
- Avocat conseil au Granjou 04 76 47 76 16
- Handicap : 2 fois par mois à Mens et Monestier de Clermont. 06 80 77 11 73
- Conciliation de justice : un mercredi par mois à Monestier de Clermont au Granjou, 04 76 34 28 40



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TRIÈVES

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

Directeur de publication : Jérôme Fauconnier
 Conception générale, réalisation et photos : chargé de communication (f.maurice-laforge@cdctrieves.fr) et services de la CCT
 Illustration : Olivier Drien
 Impression : Technic Color. Tirage 5200 ex / Distribution La Poste